

LE GENRE COMME INDICATEUR DE L'ALERTE PRECOCE AU MALI

INTRODUCTION

Cette étude se conduit en association avec l'Institut Régional pour les Etudes dans la Paix et la Sécurité du Centre pour la Démocratie et le Développement (CDD). et la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université de Bamako.

L'objectif est de contribuer une perspective sociale au Moniteur de la Sécurité et la Stabilité pour l'Afrique de l'Ouest, qui a été développé par le CDD.

L'étude entière considérait :

- 1) les mécanismes aux niveaux différents (intra- et trans-frontaliers) pour faire la confiance / pour la prévention du conflit: et la compatibilité ou coordination entre ceux-ci
- 2) la participation des femmes dans la sécurité humaine / le genre comme indicateur d'alerte précoce
- 3) le rôle du Mali dans la sécurité régionale et sous le Protocole de la CEDEAO pour le mouvement libre des peuples, comme démocratie stable qui partage des frontières avec 7 pays voisins.

L'investigation comprend la consultation avec des parties prenantes, aussi bien que des visites sur le terrain. Se produira un rapport final synthétisant les leçons pratiques, relatives au développement du moniteur.

Ce premier rapport provisoire se concentre sur la 2^{ème} axe pour les raisons suivantes :

- comme c'est bien reconnu qu'il manque de femmes dans le dialogue et la recherche de la sécurité humaine, ce rapport offre une perspective féminine
- la plupart des analyses regardent les femmes seulement de victimes des conflits plutôt que d'actrices dans la paix
- le processus de « *invisibilisation du genre* » dans les documents de planification et l'évaluation du développement et de la paix n'a pas changé (voir Moser, 2005)
- ainsi, il manque de capacité, parmi les parties prenantes, pour identifier les indicateurs de genre, nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi des programmes de la paix

Le rapport comprend trois analyses selon le genre :

1. Le genre comme alerte précoce
2. Le genre et la lutte contre la pauvreté
3. L'implication des femmes dans les mécanismes clés contribuant à la stabilité

Restent à compléter:

4. Les grands déclencheurs du conflit, l'alerte précoce et l'action préventive
5. Le rôle de la communauté internationale

1. ANALYSE DE GENRE COMME INDICATEUR DE L'ALERTE PRECOCE

Cette analyse est basée sur l'étude faite par Alerte Internationale / Fondation Suisse pour la Paix (2002) en consultation avec des OSC / ONGs principalement africaines, des agences de l'ONU, des ONGs internationales, des instituts de recherches et des bailleurs bilatéraux.

L'hypothèse principale de cette analyse, soutenue par l'expérience et l'observation, est que :

« Plus l'inclusion et l'égalité dans une société, plus la probabilité de la paix interne autant qu'externe. »

L'intégration d'indicateurs de genre dans l'analyse de l'alerte précoce permettra la considération d'aspects d'instabilité normalement méconnus au niveau de la base, aidant l'anticipation du conflit avant son escalade au niveau politique.

Egalement, l'intégration des perspectives de genre dans l'élaboration des réponses à l'instabilité évitera la pérennisation des politiques ou des pratiques discriminatoires tout en assurant qu'on s'adresse aux vulnérabilités spécifiques des hommes et des femmes. (Schmeidl et Piza-Lopez, 2002)

En résumé, l'analyse comprend les 4 éléments suivants :

A. Analyse du statut de la femme dans la société
(l'égalité et l'inclusion relatives = causes racines du conflit)



B. Analyse des causes immédiates du conflit



C. Analyse des facteurs intervenants
(contribuant à la stabilité ou contribuant au conflit)



D. Réponses proposées aux causes du conflit

Dans l'application suivante de ce cadre théorique au cas du Mali, s'utilisent exclusivement les indicateurs proposés par les auteurs.

A. LE STATUT DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ MALIENNE

La Constitution

Mali a ratifié les conventions principales sur les droits humains, inclusif la Convention Internationale sur l'Élimination des toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW) Les éléments clés de ces conventions principales sont intégrés dans la constitution malienne.

Legislation

Existents plusieurs lois touchant aux droits des femmes et des enfants, y compris l'établissement des observatoires nationaux pour leur suivi. L'organe principal de l'État dans cet égard est le Ministère pour la Promotion de la Femme et l'Enfant.

Néanmoins, le Code de Famille, qui est en chantier depuis 1996, n'a pas été encore finalisé. Ce texte se propose de prendre en charge tous les aspects liés au mariage et à la tutelle, les régimes matrimoniaux, les successions, les libéralités, la parenté et l'état civil y compris la protection de l'enfant et de la famille.

La vie politique

Gouvernement :	4 femmes ministres sur 28
Assemblée Nationale :	15 femmes sur 147 députés (10%)
Conseils communaux :	7 maires sur 701 (1%) 705 conseillères communales sur 10,733 (6.5%)

La vie économique

Manque d'indépendance économique absolue pour la plupart des femmes à cause des coutumes de mariage, de succession et de propriété, surtout relatifs à titres de terre. Dans le secteur formel, le taux d'activité économique des femmes est estimé de 70% et la revenue gagnée par la femme relative à celle de l'homme est estimée de 60% (PNUD) mais dans le secteur rural, le travail des femmes est incalculable...

La vie culturelle comprend :

la pratique de l'excision des jeunes filles qui se perpétue principalement par les femmes (les mères) elles-mêmes ; la pratique de la polygynie, inclusif le mariage des jeunes filles (moins de 16 ans) à un mari beaucoup plus âgé : taux d'incidence estimé à 28% ; la perception de la femme comme propriété que s'achète et se vend ; l'acceptabilité générale de la violence domestique (même si c'est contre la loi) ; la liberté limitée d'expression et de mouvement : dans la tradition la femme ne participe pas dans le domaine public, et sa mobilité dépend de la permission de son mari.

Éducation et Santé

Selon l'**indice du développement humain** le Mali est placé 174 sur 177 pays (PNUD) Le taux d'alphabétisation (plus que 15 ans) est estimé à 12% (femmes) versus 28% (hommes) L'enregistrement des filles dans l'école primaire, comme pourcentage de celui des garçons = 75%. Le taux d'enregistrement des filles au 2ème cycle = 35%.

Selon l'**indice globale de la mère**, le Mali est en dernière place (SCF, 2005). Le taux de fertilité est 6 -7 accouchements par femme et le taux de mortalité maternelle = 1 femme sur 1000. Le taux de mortalité infantile (enfants moins de 5 ans) parmi les familles les plus pauvres est 250 morts sur 1000 natalités vives.

B. LES CAUSES PROXIMES DU CONFLIT

La cause principale du conflit est la pauvreté, liée au manque de ressources rurales

« *Toutes les réformes institutionnelles n'ont pas changé les conditions de vie pour la plupart des gens* »

Le gouvernance

Jusqu'ici, la participation des femmes dans les structures décentralisées est très limitée

Changements économiques

Le développement du secteur privé a créé plus d'**inégalité** entre les riches et les pauvres, tout en augmentant l'incidence de produits de luxe auxquels les plus pauvres aspirent. Augmentation de la **prostitution** comme moyen de vie pour des jeunes femmes, qui cherchent des amis plus âgés, avec beaucoup d'argent, pour contribuer au budget familial. Ceci est profondément lié à la coutume de vendre les jeunes filles en mariage avec un mari beaucoup plus âgé.

Le pays a devenu un point d'origine, de transit et de d'accueil pour les **enfants travailleurs**, inclusif le trafic des jeunes filles pour la prostitution. Migration interne des enfants pour travailler sous les conditions exploiteuses dans les plantations, les mines ou comme *garibouts* (garçons) le service domestique et la prostitution (filles).

Egalement le Mali est devenu **un couloir de trafic** (dans n'importe quelle direction) surtout dans le commerce des armes légères, aussi des diamants, des cigarettes et de la nourriture.

Changements sociétaux

Migration des jeunes vers les grandes villes.

Chômage parmi les jeunes gens, surtout les jeunes hommes. Le but de l'éducation universel (premier cycle) a produit des jeunes gens mal-qualifiés mais qui ont appris à mépriser le travail champêtre. Les systèmes d'apprentissage et de la formation professionnelle sont très peu avancés.

Réduction de l'incidence de mariage parmi des jeunes hommes, qui n'ont pas assez d'argent pour s'acheter une femme... on se marie beaucoup plus tard qu'auparavant.

Vulnérabilité augmentée parmi des jeunes hommes pour accéder à des autres moyens apparemment plus faciles de gagner la vie : le crime, le trafic, la guerre.

Susceptibilité parmi des jeunes hommes à des éléments ou des forces extérieures *dont le but ou le résultat est la déstabilisation*

Sécurité

Augmentation de l'incidence criminelle parmi les jeunes hommes (vols, violence)

Augmentation de l'incidence du **viol**

Conflit entre les jeunes et l'Etat par exemple: la manifestation des étudiants universitaires (novembre 2004) la violence après le match international de football (mars 2005) la manifestation violente contre la perte du terrain de football dans le quartier X à Bamako (juillet 2005) : *conflits exacerbés par la conduite de la police*

C. FACTEURS CONTRIBUANTS A LA STABILITE

L'association féminine est encouragée par l'Etat.

L'existence d'ONGs qui s'adressent aux besoins spécifiques des femmes, ex la Comité Nationale des ONGs contre la Violence aux Femmes

L'existence d'organisations, inclusifs mouvements des femmes, pour la paix.

L'inclusion des organisations féminines dans les débats et le développement de la politique de la paix nationale / régionale (surtout le MNFPUN en collaboration avec le Ministère de la Défense et la Protection Civile, la CEDEAO, le PNUD et la communauté internationale)

L'inclusion des organisations féminines dans le suivi du CSLP autant que les débats et les accords relatifs aux axes stratégiques pour le développement national, tel que l'éducation (la CAFO comme représentante)

Les mécanismes traditionnels pour la gestion paisible du conflit au niveau de la base, même si les femmes ne s'y sont pas impliquées dans le domaine public

Un effet positif de la pauvreté et les aspirations matérielles est l'augmentation de l'incidence de la famille nucléaire entre les jeunes mariés où la femme et l'homme travaillent tous les deux et partagent la prise de décisions...

Au point de vue du droit positif au moins 'dans les textes' il n'y a pas de blocage à l'autonomisation de la femme. Par contre les croyances, les coutumes et surtout le fait établi constituent des obstacles - c'est un processus de très long terme...

FACTEURS CONTRIBUANTS AU CONFLIT POTENTIEL

La croissance du pouvoir islamique, sous des influences extérieures, qui (parmi des autres actions) encourage l'enclavement des femmes et décourage l'assistance des filles à l'école. Elle contribue aussi à l'augmentation de l'incidence de l'excision, esp. parmi les Touaregs, ce qui est contre leur pratique traditionnelle.

A même temps les influences fondamentalistes servent à inspirer des jeunes hommes à la violence

Les initiatives des bailleurs, mises en oeuvre par des ONGs locales, s'adressant aux pratiques néfastes, souvent causent un retranchement des pratiques et d'attitudes plutôt que l'envers.

Le Mali est devenu une arrière-cour pour les anciens rebelles et mercenaires de conflits voisins, cherchant d'autres occasions pour l'emploi, la vente de ses services ou ceux d'autres gens

Les réfugiés, surtout de la Côte d'Ivoire, nécessitent d'aide humanitaire et d'appui pour se (re)intégrer dans la communauté malienne. D'un côté, le comportement souvent brutalisé des jeunes réfugiés se voit comme influence négative dans la société et de l'autre, les réfugiés filles et garçons sont tous les deux vulnérables à l'exploitation.

D. REPONSES PROPOSEES AUX CAUSES DU CONFLIT

Selon l'analyse provisoire çï-dessus, les 4 réponses stratégiques suivantes se proposent:

1. Législation du Code de Famille

Comprendra :

- Une contribution importante à la sécurité humaine pour les femmes et les enfants, et aussi...
- La promotion concrète de l'indépendance économique des femmes, et ainsi...
- La facilitation de leur participation dans la vie publique

2. Un quota pour les femmes dans les élections décentralisées

- Impliquera une meilleure représentation et compréhension des besoins et intérêts des femmes dans la planification locale
- Assurera une plus grande responsabilité, au point de vue de l'égalité et l'inclusion des femmes, dans le processus de mise en œuvre des plans autant que l'évaluation des résultats / l'impact
- Reconnaîtra la contribution actuelle et potentielle des femmes comme actrices dans le développement rural /urbain
- Devra comprendre la formation des femmes et des hommes, l'accompagnement et le suivi du processus

3. Collaboration avec les écoles coraniques et les chefs islamiques à chaque niveau

- dans les axes clés du développement et la paix, par exemple, l'éducation des filles, la participation des femmes, la discussion sur les pratiques néfastes, l'emploi et le comportement des jeunes hommes...

4. Une stratégie d'apprentissage et d'emploi pour les jeunes

Impliquera un grand investissement désintéressé de la part des bailleurs dans le secteur privé malien (et les services publics)

Par exemple, le secteur tourisme offre déjà le moyen pour quelques jeunes hommes et femmes de se former et occuper des positions d'intérêt et de responsabilité

E. COMMENTAIRES SUR L'ANALYSE DE GENRE COMME ALERTE PRECOCE

La nécessité de la triangulation

Cette analyse provisoire et externe doit être vérifiée et révisée par les femmes sur place.

En plus, à travers la triangulation avec d'autres analyses majeures (c'est à dire masculines) il faut vérifier si, en fait, l'analyse de genre ajoute quelque chose par rapport à la compréhension des causes du conflit et / ou des réponses les plus importantes.

L'excision

Le nouveau Protocole sur les Droits des Femmes Africaines, mis en force en octobre 2005, fait appel à la prohibition légale de l'excision.

Les lacunes dans le cadre théorique

L'analyse sert à souligner des facteurs qui aident à maintenir la stabilité au Mali mais elle ne permet pas de les « peser » contre les causes de conflit, ni contre les facteurs déstabilisants. Il faut combien de facteurs positifs et de quel type, pour éviter le conflit ? Ces facteurs ne sont-ils que du « taponisme » ? Est-ce que c'est toujours le fait *qu'on ne peut pas s'assurer de la stabilité sans s'adresser aux causes proximées du conflit* ?

On a pu identifier d'autres facteurs stabilisants, au dehors du cadre genre, qui se considèrent en bas (section 3)

Finalement, le cadre analytique ne souligne pas suffisamment le rôle des acteurs externes ni le contexte global, comme facteur déstabilisant, comme cause racine du conflit – ou comme source de solution (voir section 5).

2. LE GENRE ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU MALI

Si la pauvreté est la cause principale du conflit, il convient à voir le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté...

Dans le Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté au Mali (CSLP) la participation des femmes se trouve comme **objectif tout dernier** (voir Annex C) accompagné de trois actions clés:

- Encourager la participation à la gestion des affaires publiques
- Renforcer les compétences techniques des femmes
- Mener actions de promotion par rapport aux pratiques socioculturelles défavorables à la promotion femme

Quant aux autres **actions prioritaires** pour combattre la pauvreté (environ 150) se considèrent les femmes spécifiquement comme acteurs et /ou bénéficiaires seulement **4 fois** :

- Formation des femmes aux techniques de restauration & conservation des eaux et des sols
- Construire et équiper des Centres d'Apprentissage Féminins (CAF)
- Appui à la Cellule Nationale de la Scolarisation des Filles (CNSF)
- Redéfinir les rôles et les missions de l'Etat en vue de laisser plus de place et de responsabilité aux autres acteurs du développement (collectivités territoriales, société civile, **femmes**, secteur privé)

Quoique peu nombreuses, ce sont des actions qui pourraient avoir beaucoup d'impact sur le statut des femmes et leur implication dans le développement (voir les réponses proposées ci-dessus).

Reste à **vérifier le progrès** dans ces actions clés - tâche peu facile comme elles s'adressent par des acteurs différents (agences de développement, les ONGs nationales et internationales...) souvent à travers des projets aux buts très spécifiques. La coordination et communication entre organisations et entre projets sont souvent problématiques, ainsi que la capitalisation de l'expérience reste toujours limitée. Il y a un manque de capacité (stratégique, financier et technique) de la part du gouvernement pour profiter des « leçons apprises » et les appliquer à grande échelle. Tout cela implique une duplication d'effort plutôt qu'une multiplication d'effet.

Un exemple est le manque de progrès dans « la participation des femmes à la gestion des affaires publiques » en dépit de tous les efforts de plusieurs initiatives pour former et accompagner les candidates dans les élections locales.

Un deuxième exemple est la prolifération de petites associations de femmes à la base qu'on voit comme peu stratégique, ne résultant pas dans l'amélioration de la vie à long terme, même si on doit souligner les acquis de court terme - la croissance de confiance et confiance entre les femmes et la reconnaissance publique - que l'acte d'association peut apporter. Le procès de constitution juridique n'est pas le plus approprié pour chaque groupe de femmes - et les acquis de court terme s'évaporent rapidement quand, après tout le temps et l'effort, il devient évident qu'il y n'a pas d'argent pour leurs besoins identifiés.

Malgré la prolifération d'organisations, et la contribution éclatante de quelques femmes individuelles, la voix collective féminine au Mali reste relativement faible, avec peu d'influence radicale sur la gestion du développement. La CAFO s'implique dans la planification et le suivi des maintes initiatives nationales mais jusqu'ici l'implication féminine n'a pas été assez forte pour « *changer les règles du jeu* » en faveur des femmes.

Dans son plan stratégique 2004-2006, la CAFO souligne la nécessité du développement interne organisationnel, de la professionnalisation de ses membres et du renforcement des alliances. Un objectif clé est « *élaborer et mettre en œuvre des stratégies permettant à la CAFO d'influencer les politiques* »

La capacité des acteurs différents pour travailler dans l'approche genre est encore limitée. Un problème identifié ailleurs en Afrique, par rapport au développement des CSLP, est le manque de renseignements, et d'analyse sociale, selon le genre - c'est à dire, les CSLP ne « *sont pas fondés sur une compréhension suffisante de la pauvreté* » (Bell, 2003).

Au présent, le Réseau Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles dans la 5^{ème} région (GDRN5) commence à faire le diagnostic socio-économique de la contribution des femmes à la survivance rurale. Par exemple, les ONGs Sahel Eco et Eveil se demandent par rapport aux groupes pastoralistes: qu'est-ce que c'est en fait le rôle et les activités des femmes dans l'élevage, quels sont leurs problèmes et *qu'est-ce qu'elles font dans les temps de crise* par rapport à la diversification des moyens de vivre ? On propose faire le diagnostic à l'aide de femmes locales comme chercheuses...

Les actions spécifiques pour renforcer les compétences et la confiance des femmes sont importantes. Mais si on veut intégrer la femme dans la lutte contre la pauvreté, il faut dissocier les besoins et intérêts spécifiques des femmes autant que l'impact genre, **par rapport à chaque action prioritaire**, tout en considérant les aspects suivants comme indicateurs du progrès :

- Nombre d'hommes et de femmes prenant part, influant et bénéficiant des différentes activités... dans toutes les couches et tous les secteurs
- *Le budget selon le genre*
- Autonomisation des femmes à travers la vie associative, l'éducation, le développement des capacités, l'accès à l'emploi, le crédit...
- Changements dans les attitudes, les rôles et les relations, les comportements...
- Développement et mise en œuvre d'un environnement propice pour l'implication et l'autonomisation des femmes - changement des « règles du jeu » par rapport aux politiques, structures, processus - à tout niveau

3. LE GENRE ET LES MECANISMES CLES CONTRIBUTANTS A LA STABILITE

« *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes (sic) c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* »
UNESCO

« *La sécurité nationale ne consiste pas seulement à une armée. Elle dépend d'une économie stable, des droits de citoyenneté et des libertés humaines* »
Mclaurin, 2001

Dans cette section se considèrent quelques facteurs comme indicateurs généraux, qui, selon une analyse provisoire, semblent contribuer à la stabilité au Mali. Ces facteurs ne sont pas « pesés » selon leur contribution relative, c'est peut-être la variété et la combinaison des facteurs qui est l'important. La presse libre et le débat ouvert ont été cités comme les changements les plus éclatants dans le domaine des libertés humaines depuis 1992. En fait, la presse libre est comprise dans la constitution comme un droit humain. L'Etat promeut le dialogue et la collaboration interne et externe, inclusive la participation de la base dans le processus de décentralisation. La société civile de son côté fait sa contribution de la base en amont, surtout dans les cas d'urgence. Perdurent aussi l'influence positive des mécanismes et relations sociales traditionnelles. L'éducation pour la paix est une contribution du côté académique / enseignement. **Reste à vérifier** la contribution d'autres secteurs tels que la défense et la sécurité civile, les groupes religieux...

Dans la colonne droite se trouvent des commentaires relatifs à l'implication des femmes, suivant les indicateurs proposés ci-dessus (section 2).

La presse libre	Présence / absence des femmes
<p>Il y a une grande quantité de journaux quotidiens et hebdomadaires, surtout dans la capitale. Ils sont libres à critiquer le gouvernement et poser des questions controversables.</p> <p>Un bon exemple était le coverage du sommet France-Afrique 3-4 décembre 2005, où, tout en célébrant le succès du sommet en tant que l'organisation et la participation, les journaux ont aussi exprimé du scepticisme sur l'impact concret de cet événement.</p> <p>La presse, avec son réseau de contacts, arrive rapidement à identifier et rapporter des activités désuètes (par ex. un influx de gens au marché) ou des préoccupations naissantes - elle joue ainsi un rôle important dans l'alerte précoce.</p>	<p>Les femmes se trouvent plutôt dans la présentation audiovisuelle des nouvelles que dans la production.</p> <p>A vérifier le % de journalistes femmes et éditrices.</p> <p>Autour du sommet France- Afrique, il y avait peu de coverage sur les femmes; maints journaux n'ont pas couvert le Rencontre des Premières Dames sur la vision 2010 – sur la mortalité néonatale et maternelle.</p> <p>A vérifier le coverage général sur les femmes / questions de genre</p> <p>La commission presse, qui a organisé les conditions pour les 848 journalistes nationaux et étrangers au sommet, est constituée d'hommes et de femmes</p>

<p>Le débat ouvert</p> <p>Les gens sont libres à s'exprimer et il y a de l'espace pour le débat ouvert. Un exemple est le sommet alternatif citoyen France - Afrique 30 nov -1 décembre 2005, mené par la Coalition des Alternatives africaines Dettes et Développement (CAD-Mali) qui a comparé les relations France-Afrique à des « calebasses vides »</p> <p>Autre exemple est l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) organisé par le ministère de la Justice (9 décembre 2005). Un espace original de dialogue entre les citoyens et le gouvernement, cette tribune annuelle offre l'occasion à la société civile de soulever les questions de justice, d'administration et des droits humains. Le jury s'est prononcé en faveur de l'abolition de la peine de la mort.</p> <p>Néanmoins, le système juridique se voit normalement comme cause clé de conflit : le processus judiciaire est très long, on se méfie du système, on le voit comme « la décentralisation de la corruption » et que les judiciaires soumettent l'Etat (autant que la population) à un chantage...</p>	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>La Présidente de CAD-Mali est Mme Aminata Touré, ancienne Ministre du Tourisme et de la Culture et ancienne représentante du PNUD, dont la voix altermondialiste est très connue.</p> <p>A tous niveaux il y a des femmes individuelles qui se font écouter clairement la voix. Mais la plupart des femmes manquent de confiance pour s'exprimer publiquement.</p> <p>La ministre de la Justice est Mme Fatoumata Sylla. L'Observatoire pour la défense de l'enfant et la femme (ODEF) et la Coalition africaine des droits de l'enfant et la femme (CADEF) ont pris un part actif dans l'EID 2005.</p> <p>L'Association des Juristes Maliennes et l'Association des Femmes dans le Droit et le Développement mènent des activités de sensibilisation sur le Code de Famille, avec les femmes, la police, les judiciaires, les chefs religieux et traditionnels.</p>
<p>La radio communautaire</p> <p>En vue de l'analphabétisme et l'isolation de la plupart de la population, la radio est le moyen le plus effectif de communication. Il y a plus de 150 stations privées de radio communautaire, chaque village a pour le moins une radio et souvent les gens se rassemblent pour l'écouter.</p> <p>Les émissions peuvent aider à la prévention du conflit par créer la cohésion sociale locale, promouvoir la participation, développer le contact entre les gens et les élus locaux (et le contact inter-communautaire / inter-ethnique) informer les gens sur leurs droits et responsabilités de citoyen, soulever les problèmes communs et agir comme alerte précoce. Two-way radios can also be used to contact emergency services and check on arrival of food supplies. Dans les communes frontalières, la radio également aide à développer les relations paisibles transfrontalières.</p>	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>Les programmes comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thèmes d'intérêt pour les femmes, tels que la santé familiale... - Discussions entre les femmes ou les jeunes... - Feuilletons mélodramatiques sur les thèmes sociaux tels que le trafic transfrontalier... - Plaidoyer ex sur l'importance de l'éducation pour les filles... <p>Le projet d'Africare dans le nord du Mali comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation des journalistes femmes, qui contribuent aussi à la promotion / participation des femmes dans la prise de décisions locales. - Membres femmes dans la comité de gestion de chaque station radio, esp. comme trésorière (critère exigé par les communautés mêmes) <p>A vérifier le % de journalistes femmes dans d'autres projets</p>

L'inclusion de la société civile dans la réconciliation et la sécurité humaine

La paix de Tombouctou 1992 : Le Président du Mali a fait preuve de la perspicacité en retirant un grand nombre d'unités militaires du Nord pour laisser la société civile prendre les devants dans la réconciliation entre communautés. Ainsi le peuple est devenu l'artisan de la paix et a décidé les rebelles à déposer les armes. (Poulton / Youssouff)

La lutte contre les armes légères

La Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CONASCIPAL) s'est constituée en 1999. Elle mène des ateliers ex au Nord et des campagnes ex à Bamako sur l'insécurité et les armes ; et travaille aussi avec le PNUD, la CEDEAO et autres organisations régionales.

Un forum national en février 2005 (appuyé par l'Afrique du Sud) a regroupé la société civile et le gouvernement pour discuter les droits humains et le commerce international des armes.

Forum national CEDEAO pour la société civile dans la paix et la sécurité mars 2006

La Croix Rouge Malien mobilise les volontaires au niveau de la base dans les catastrophes naturelles et humaines. On mène le processus d'évaluation des vulnérabilités et capacités (EVC) avec les communautés prenantes et développent un plan d'action y compris ce qu'il faut par rapport aux services techniques de l'Etat et à l'appui de la communauté. L'Etat et les autorités décentralisées prennent la coordination finale des activités. Au niveau de la base, l'organisation manque encore de structure et de formation des volontaires. *La Croix Rouge développe son plan général de contingence annuel, mais l'Etat n'a pas de plan de préparation de catastrophes, ni un moniteur d'alerte précoce. Ainsi il y a toujours un manque de coordination entre les ONGs (nationaux et internationaux) ...*

Présence / absence des femmes

Dans les cas de crise, les femmes se sont montrées prêtes à sortir de leur rôle soumis... Le Mouvement National des Femmes pour la Sauvegarde de la Paix et de l'Unité Nationale (MNFPUN) a joué un rôle décisif dans le processus de gestion du conflit du Nord et dans la consolidation de la paix qui a abouti à la signature du Pacte Nationale 1992. En 2003, un processus de consolidation de la paix entre les femmes a également contribué à la résolution du conflit Arabe / Kounta du Tilemsi.

A travers son travail le MNFPUN a développé des relations constructives de *collaboration avec le secteur militaire*, ce qui est peu commun...

MNFPUN a aidé à la formation et fait partie du comité de coordination de CONASCIPAL qui comprend des groupes traditionnels, religieux, commerciaux - et les grandes familles de Bamako.

MNFPUN a été invité par la CEDEAO à participer comme conseiller dans le forum, pour développer *les indicateurs de genre* dans la politique nationale pour la paix et la sécurité. « *Surtout les indicateurs de l'alerte précoce au niveau communautaire ; comment développer les réponses pro-actives; comment l'intervention des femmes puisse se prendre de sérieux ; les structures nécessaires pour intégrer les femmes dans le processus de médiation.* »

Comme volontaires de la Croix Rouge, les femmes jouent des rôles plus traditionnels dans les « Clubs de Mères » accueil, alimentation et logement des réfugiés. Elles s'impliquent aussi dans les activités génératrices de revenu (ex. saponification, teinture traditionnelle, jardinage) et en plus font la sensibilisation sur l'excision et le SIDA.

<p>Le dialogue multi-secteur / multi-niveau</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ministère d'administration des territoriales et des collectivités locales (MATCL) travaille en collaboration avec les autres ministères (éducation, santé, ressources naturelles...) dans le processus de décentralisation des services - Le programme décennal de développement de la justice (PRODEJ 1999) a été élaboré à travers un processus participatif ayant impliqué toutes les couches de la société civile, les pouvoirs publics et les PTF (partenaires techniques et financiers) - L'Accord de Partenariat pour une Ecole Apaisée et Performante (juillet 2005) s'est signé par le gouvernement et plusieurs organismes partenaires représentant la société civile (incl. les enseignants, les femmes, les groupes religieux, les jeunes, les écoles privées) <p>Les autorités décentralisées se sont aussi impliquées dans la mission conjointe de suivi du Programme d'Investissement au Secteur d'Education (PISE) en décembre 2004, avec l'appui de l'UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au forum national (fin novembre 2005) pour développer un programme décennal pour la paix et la sécurité (en préparation) ont participé représentants des régions différentes du Mali, des PTF, du PNUD, des ONGs, des autorités centrales et décentralisées 	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>La plupart des ONGs, incl. les organisations féminines, ne jouent pas un rôle véritable d'opposition à l'Etat (ni aux bailleurs). Elles se trouvent taillées dans la structure et le discours majeur, comme dit Aminata Touré « une société civile sur mesure » Il s'agit peut-être aussi du niveau de capacité stratégique de l'organisation même (voir section 2) autant de sa dépendance financière des bailleurs.</p> <p>Les présidentes des ONGs clés sont des femmes éduquées, professionnelles, résidentes à Bamako, avec plus de temps et d'énergie pour participer dans les forums (même si elles ont toujours les devoirs du foyer). En réalité, il y a peu de femmes qui s'impliquent dans les forums nationaux et en général la société civile se représente par « les suspects habituels » Les grands débats n'impliquent pas la plupart des femmes à la base.</p> <p>Malgré les bonnes intentions du dialogue inclusif, et les textes résultants, il y a toujours des problèmes pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives, par manque de capacité stratégique, financière et technique</p> <p>Après 5-6 ans les gens ne voient pas de progrès dans le PRODEJ.</p> <p>La prolifération même de programmes épuisent le temps et l'énergie des représentant(e)s sans s'adresser à la formation de capacité pour la mise en œuvre.</p>
<p>La promotion de la collaboration régionale et internationale</p> <p>Depuis 1992, le Mali a joué un rôle de leader dans les initiatives régionales telles que la CEDEAO ; le moratoire sous-régional sur le commerce et la fabrication d'armes légères ; et le concept du « pays transfrontalier »...</p> <p>L'Ecole de la Paix à Koulikoro, appuyée par plusieurs bailleurs, est devenue centre pour l'entraînement régional des observateurs militaires aux missions ONU (mené par des instructeurs canadiens) et pour l'étude du maintien de la paix (mené par la France)</p>	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>Le 2ème plan national d'action pour la promotion de la femme malienne (2004-2008) a créé des liens entre les femmes dans les pays de la CEDEAO et à travers l'Afrique. A vérifier...</p> <p>L'entraînement militaire régional est presque exclusivement masculin par rapport aux participants autant qu'aux instructeurs.</p>

Les Etats Unis ont mené l'entraînement militaire spécial Flintock pour 9 pays de l'Afrique de l'Ouest, avec le but de protéger les frontières perméables, impliquant 700 militaires américains et 3000 africains à Tombouctou, juin 2005.

D'ailleurs, le Mali se place comme centre de dialogue régional / international. Grâce à la promotion des maintes initiatives de la part des leaders maliens et le manque de problèmes de sécurité pour les visiteurs, Bamako se trouve comme location favorite pour un grand nombre d'événements ex.

- Forum Africain des Parlementaires pour l'Education (FAPED) octobre 2004
- L'Initiative des anciens chefs d'Etat africains, juin 2005
- Premier forum de la jeunesse africaine, novembre 2005, en prélude au...
- Sommet France-Afrique, décembre 2005
- Le forum social mondial, janvier 2006
- Le forum mondial de la paix, 2006

La Présidente de la Fédération des Réseaux de Femmes Africaines pour la Paix (FERFAP) est Malienne (Dr Mariam Maiga).

Forcément, les événements inter-gouvernementaux surtout au niveau de sommet sont peuplés presque exclusivement par des hommes (maintenant il y a une Présidente africaine).

Les femmes se sont plus impliquées dans les événements de la société civile et les forums de la jeunesse.

Une femme porte-parole (camerounaise) a présenté l'adresse de la jeunesse africaine aux chefs d'Etats d'Afrique et de France

Mécanismes traditionnels pour la résolution du conflit

55 types de conflit communautaire malien ont été identifiés (Fondation Friedrich Ebert) mais l'on-dit est que « pour chaque type de conflit il existe déjà un mécanisme pour le résoudre » L'efficacité des mécanismes traditionnels a été affectée par la décentralisation, c'est à dire l'intervention des autorités dans le conflit local, qui se voit comme moyen moins effectif (et trop long) de gestion. Ceci touche surtout aux conflits parmi les éleveurs, les agriculteurs et les pêcheurs autour de l'usage des ressources naturelles, conflits qui dans le passé ont été résolus paisiblement parmi les chefs traditionnels des groupes intéressés.

Les ONGs et les autres agences de développement sont en train de développer « un tiers moyen » entre les mécanismes traditionnels et les autorités décentralisées, pour la gestion des conflits locaux. Ces structures dépendent de la participation de tous les groupes intéressés (comme dans la tradition) mais sont aussi de personnalité juridique ex :

- Cadres d'entente
- Commissions de la paix
- Cadres de concertation pour la gestion des ressources naturelles

Présence / absence des femmes

Dans la tradition, les femmes sont exclues de la gestion du conflit dans le domaine public, même si elles ont de l'influence privée sur les décisions et actions des hommes. L'exception se trouve parmi les « femme sages » qui ont la voix publique.

A travers du projet « Renforcement de capacité pour la participation pastoraliste » mené par Eveil dans la 5eme région, plusieurs femmes ont été formées comme para-juristes pour travailler avec les villageois, les chefs de villages et les élus dans la résolution non-juridique de conflits au niveau communautaire. Leur capacité et contribution dans ce rôle public se reconnaît publiquement ex à travers leur inclusion dans le processus de développer le PDSEC (plan communal de développement social, économique et culturel) et dans les cadres de concertation ou commissions de la paix.

La plupart des conflits entre homme et femme dans le foyer (ou entre leurs familles) viennent du système traditionnel de mariage (CDCF, 2004) - et maintenant les femmes se deviennent plus informées sur leurs droits sous la loi d'Etat...

NB les cadres de concertation entre femmes furent établis lors de 1991 pendant la transition malienne, pour aider à l'établissement de la paix
A vérifier avec le MNFPUN pour aujourd'hui...

<p>L'ordre des relations sociales Les relations sociales maliennes sont fondées dans une hiérarchie complexe de parentage (esp. nom de famille) âge, éducation, occupation/ profession, responsabilité, richesse comparative... Dans la tradition malienne il est très important pouvoir se localiser dans cette hiérarchie vis-à-vis des autres, pour vérifier le degré de déférence due soit à l'autre soit à soi-même et pour ainsi maintenir les relations paisibles. Dans ce système les chefs traditionnels de village, même pauvres, se sont respectés par tous. Maintenant on se plaint que l'ordre de respect social se perd parmi les jeunes.</p> <p>Normalement (excepté dans le nord) les différences ethniques ne jouent pas de rôle important, à cause du mariage consanguin: <i>« ma mère étant peule, je devais considérer toutes les femmes peules comme mes tantes et tous les hommes peuls comme mes oncles »</i> Alpha Oumar Konaré. Le mécanisme de « cousinage XXX» se trouve encore effectif pour éviter le conflit inter-ethnique.</p>	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>C'est un ordre au fonds masculin. Bien sûr que d'être femme, fille, épouse, c'est toujours un point inférieur dans cette hiérarchie, encore que d'être mère attrait un degré de respect ainsi que d'être femme âgée « si elle s'est bien comportée comme jeune femme »</p> <p>Dans la tradition les femmes mènent leur vie séparée des hommes et survivent à travers la collaboration féminine - par manque d'indépendance économique, les femmes se dépendent d'un capital social qui est différent de l'ordre masculin. Maintenant les associations de femmes deviennent formalisées / publiques.</p> <p>Par contre, le système de la polygynie souvent encourage les divisions et crée les conflits entre les femmes épouses.</p>
<p>La décentralisation comme mécanisme pour la consolidation de la paix La décentralisation promeut le débat local, la participation démocratique, la prise de décisions et les actions pour le développement au niveau de la base. Même s'il y a encore des problèmes avec la mise en œuvre, le transfert des pouvoirs, de l'argent et des compétences, « on ne peut pas aller en arrière » Le processus est un fait établi et peu à peu les gens y apprennent (et pratiquent) leurs droits de citoyenneté. Tout changement apporte des conflits, comme les gens adoptent des rôles et relations nouveaux mais ce processus peut être constructif ex. les leçons apprises de la résolution des problèmes autour du paiement des impôts. La transparence est nécessaire, les gens doivent voir comment le système marche et qu'il y a des résultats concrets. Dans les communes plus isolées c'est plus difficile de sentir les acquis. <i>Le processus a toujours besoin d'accompagnement technique...</i></p>	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>Le taux de la participation des femmes comme élues dans la décentralisation reste à moins de 10%.</p> <p>Celles qui sont élues, comme elles sont une minorité (et souvent la seule) dans le conseil, ne le trouvent pas facile de se faire écouter la voix. Elles manquent de confiance en soi et réclament leur manque de compétence et d'expérience (même s'il y a des conseillers hommes qui sont beaucoup moins qualifiés).</p> <p>Pour au moins 2 sur les 5 maires femmes élues en 1999, on raconte les difficultés d'être acceptées, et l'opposition active des hommes qui ont réussi de les déposer dans les élections de 2004.</p> <p>En général, le système d'élection indirecte du maire par le conseil est cause de conflits, surtout autour de la corruption. Comme c'est largement reconnu que les femmes sont moins susceptibles à la corruption, ce problème se pourrait résoudre avec plus de femmes élues...</p>

<p>Education pour une culture de la paix, les droits humains et la démocratie</p> <p>En chantier depuis 1998, le projet national ECPDHD appuyé par le PNUD / UNESCO aboutit en décembre 2005 dans la formation d'une équipe de formateurs - visant au transfert de la compétence aux enseignants de la fondation et du 2^{ème} cycle pour livrer les modules déjà élaborés. Les objectifs généraux de l'ECPDHD sont d'informer, sensibiliser et promouvoir d'actions et de projets concrets en direction de la paix et la démocratie parmi les jeunes.</p> <p>Le matériel pédagogique bien compréhensif considère, entre d'autres, les droits des femmes et de l'enfant, les conventions internationales et leur inclusion dans la constitution malienne. Se posent des questions fondamentales sur les défis au développement, la solidarité, la gouvernance, l'Etat de droit, par exemple : <i>« Existe-t-il une définition du concept gouvernance démocratique ? Quels sont les actes qui relèvent de la gouvernance démocratique aux plans politiques / économiques ? »</i></p>	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>Evidemment c'est une mesure à long terme, pas encore mise en œuvre, qui dépend de la formation d'enseignants dans tout le pays... Tout en encourageant les jeunes à considérer <i>les indicateurs de violence</i> à l'école tant que dans la société (voir Annex D) et le rôle des jeunes comme citoyen(ne)s dans la prévention du conflit, il faut aussi développer des solutions rapides au chômage des jeunes...</p> <p>Toujours il y a de la confusion entre des termes utilisés : 'les droits de l'homme' versus 'les droits humains' (y compris les droits de la femme)...</p> <p>Il n'y a pas eu de collaboration avec les écoles coraniques sur l'élaboration du matériel pédagogique, mais c'est prévu les impliquer quant à la formation des professeurs et l'utilisation des modules. <i>NB le matériel pédagogique utilisé pour le 2^{ème} grade dans le curriculum national comprend déjà des activités de sensibilisation sur l'excision...</i></p>
<p>La collaboration transfrontalière</p> <p>Le Mali promeut activement le concept du « pays transfrontalier » et a signé des accords bilatéraux et trilatéraux avec ses voisins par rapport aux problèmes communs tels que le trafic et la transhumance. Au niveau de la base, le Mali a constitué des cadres de concertation transfrontaliers pour la prévention de conflit, visant aussi au développement commun des zones transfrontalières. Les cadres sont fondés sur les autorités décentralisées maliennes. Comme le processus de la décentralisation (et de la justice) dans les pays voisins est différent, cela peut causer des problèmes. Ex au Burkina chaque action doit être sanctionnée par le ministère. Par contre, les Maliens reconnaissent qu'au Burkina il y a beaucoup plus de respect pour la loi... En dépit de la collaboration entre les forces de sécurité, évidemment il a des problèmes pour surveiller les 7,420 km de frontière perméable. Ceci se complique aussi à cause des liens familiaux, des alliances et des intérêts personnels/commerciaux qui ne reconnaissent pas de frontière. Les mécanismes traditionnels s'utilisent moins qu'avant à cause de la décentralisation.</p>	<p>Présence / absence des femmes</p> <p>Comme elles ne se sont pas représentées dans les autorités décentralisées, les femmes également ne s'impliquent pas beaucoup dans les cadres de concertation transfrontaliers. Leur contact demeure au niveau des liens socio-ethniques, surtout les événements autour des naissances, des mariages (souvent transfrontaliers) et des décès. En plus, elles ont du contact commercial régulier - ex les femmes d'Oula vont chaque 5 jours au marché de Dî. Mais jusqu'ici, le concept d'association féminine transfrontalière n'a pas été réalisé. Un projet d'appui à la promotion des femmes rurales Mali-Guinée-Sénégal proposé par la DNF attend toujours pour se démarrer.</p> <p>Quant au développement économique des zones frontalières en général, malgré les analyses en commun sur le chômage et l'exode des jeunes, il manque d'argent pour commencer des projets de production...</p> <p>(NB Ce rapport ne prétend pas commenter sur les complexités transfrontalières Mali-Côte d'Ivoire)</p>

COMMENTAIRES SUR L'ANALYSE DES MECANISMES CONTRIBUANTS A LA STABILITE

La stabilité malienne paraît se maintenir surtout par le développement du capital social. C'est bien possible que le seul fait de « parler la paix » plutôt que de « parler la guerre » serve de mécanisme effectif.

Avec l'exception de quelques exemples importants - qui montrent clairement la capacité des femmes pour faire une contribution décisive dans la paix et la sécurité - l'implication des femmes à la base jusqu'ici demeure bien limitée.

Le concept de diriger la paix de la base en amont est louable. C'est la solution préférée. Si les communautés sont capables de résoudre leurs conflits paisiblement, d'identifier les alertes précoces et de développer les réponses pro-actives en collaboration avec toutes les parties prenantes, c'est beaucoup plus effectif et beaucoup moins coûteux. En plus, une population sensibilisée pour la paix est bien moins susceptible à la manipulation des forces violentes soit internes ou externes.

Néanmoins, se concentrer sur les *manifestations* du conflit à la base risque de détourner l'attention des *causes principales* du conflit, qui sont la pauvreté et l'inégalité. L'hypothèse derrière l'analyse de genre est que le renforcement du statut de la femme malienne apportera des acquis dans tous les axes, inclusif la stabilité.

Mais le problème est même plus grand que cela. On a noté ailleurs, par exemple dans l'Afrique du Sud (voir Beall, 2005), même quand les femmes se sont bien organisées et représentées au niveau local, « *l'association étroite entre la décentralisation et la politique néo-libérale affouille les effets positifs* » Pour le développement et la paix, le Mali dépend aussi de la communauté mondiale et des « objectifs incompatibles » des bailleurs. Comme dit un répondant malien :

« Les relations internationales ne sont pas démocratiques, elles sont de force soit économique soit militaire... Même si nous faisons des efforts entre nous, nous ne sommes jamais maître de notre propre destin. On se sent toujours en précarité »

Patricia Daniel
Centre for International Development and Training
janvier 2006
P.Daniel@wlv.ac.uk

ANNEX A. REpondants (26 novembre au 17 décembre 2005)

Mes remerciements aux suivant(e)s :

Professeur Drissa Diakité, Doyen de la FLASH, Université de Bamako
Boubacar Guindo, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique,
Ministère de l'Éducation
Boubacar Sow, Directeur, Direction National de l'Intérieur
Marou Djabilité, Director Adjoint, Direction National de las Collectivités Locales
Drissa Sangaré, Directeur, Direction Nationale des Frontières (+ chefs de divisions)
Kané Nana Sanou, Présidente, Groupe Pivot Droit et Citoyenneté
Peter de Vries, Chef de Mission Adjoint et Ruth Emmerink, 2eme Secrétaire de
l'Ambassade des Pays Bas
Bouréma Téréta, Croix Rouge Malien
Dr Abdoul Coulibaly, Education Adviser et Mme Rokia Ba, Communication Advisor,
UNESCO
Sylla Djédi, Programme des Nations Unies pour le Développement
Sheryl Cowan, Représentante Résidente, Africare
Hannah Baldwin, Chef d'Equipe ; Kadidia Dienta, Coordinatrice ; Yacouba Konaté,
Spécialiste ; Equipe Gouvernance Démocratique, USAID
Julie Fisher, Coordinatrice, WINROCK-Mali
MFPUN Mouvement National des Femmes pour la Paix et la Unité Nationale :
 Dr Mariam Maiga, Présidente, Mme Haidara Aissata, Mme Mariama Ansary et
 Mme Tourée Aichatou Moussa, Ministère des Affaires Sociales
Sadou Yattara, Président de la Maison de la Presse et Directeur de l'Institut pour la
Démocratie et l'Éducation aux Médias au Mali
Gérard Daraspe, Directeur, DED, Service Allemand pour le Développement (+ équipe)
Violet Diallo, GAP Consultants
Mary Allen, Coordinatrice ; Diakité Mamadou, Directeur et Baba Maiga, Sahel Eco
Boubacar Bâ, Directeur, Eveil

Military personnel on the pan-African training course for military observers to UN missions
in Africa, run at l'École de la Paix, Koulikoro by the Canadian Peace Support Training
Centre (Kingston, Ontario) 21 novembre – 8 décembre 2005

Visite transfrontalière :

M. le Maire et le conseil de Bayes ; Mme Togo Mariam Baro, l'ancienne maire de Bayes ;
le chef de village d'Oula et ses conseillers ; femmes membres de la comité du moulin à
Oula ; M. Songo, Président burkinabé du cadre de concertation transfrontalier Bayes-Di

ANNEX B. REFERENCES CLES

Nicole Ball and Kayode Fayemi, Security Sector Governance and Reform, 2004, Lagos : Centre for Democracy and Development

Emma Bell, 2003, Gender and PRSPs with experiences from Tanzania, Bolivia, Viet Nam and Mozambique, Brighton : BRIDGE (IDS) prepared for the Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Coalition des Droits et Citoyenneté des Femmes, 2004, Recueil de Décisions de Justice 1998-9. Jurisdictions de Ségou, Mopti et Kayes, Bamako : CECI / ACDI

Colonel Assimi S Dembélé, 2003, Transferts Définitifs, Bamako : le Figuier

Moussa Fama Diarra et Moussa Batchily Bâ, 2004/5, Production de Modules de Formation du Maître de l'Enseignement Fondamental / Modules de Formation en Education à la Culture de la Paix, aux Droits Humains et à la Démocratie à l'Intention des Professeurs de l'Enseignement Secondaire, Bamako: Ministère de l'Education Nationale / Programme Des Nations Unies pour le Développement, Programme d'Appui au Système Educatif Décentralisé (PASED-PRODEC)

Fondation Friedrich Ebert, 2004, Recherche à finalité pédagogique sur la prévention et la gestion des conflits communautaires au Mali, Bamako : FES

Enquête démographique et de santé 2002

Lois et Décrets de la Décentralisation, 5^{ème} edition, 2003, Bamako : MATCL / DNCL

Maitrayee Mukhopadhyay and Shamin Meer, 2004, Creating Voice and Carving Space, redefining governance from a gender perspective, Amsterdam : KIT

Caroline Moser, 2005, An Introduction to Gender Audit Methodology : Its design and implementation in DFID Malawi, London : Overseas Development Institute

Robin-Edward Poulton et Ibrahim ag Youssouf, 1998, La Paix de Tombouctou : Gestion démocratique, développement et construction africaine de la paix, Genève : UNIDIR

Susanne Schmeidl and Eugenia Piza-Lopez, 2002, Gender and Conflict Early Warning : A Framework for Action, London / Bern : International Alert / Swiss Peace Foundation

US Department of State, 2005, Mali, Country Report on Human Rights Practices – 2004, Washington : Bureau of Democracy, Human Rights and Labor

Winrock-Mali, 2005, Manuel de Formation – Femmes et Gouvernance (Module II Résolution des Conflits, Négociation, Plaidoyer), Bamako

Autres références

Afriques, juin 2005

Documents du cadre de concertation transfrontalier Bayes-Dî, 2000-2005

Boubacar Bâ, 2005, Rencontre préparatoire du programme d'intercommunalité appliquée à la gestion des ressources pastorales du Leydi Kounary, Eveil / PACRM

Rokia Bâ, 2005, Prévention et résolution des conflits par le dialogue interculturel : rôle des technologies de l'information et de la communication, UNESCO

Patricia Daniel, 2005, La participation des femmes dans les activités de Sahel Eco / Eveil

Patricia Daniel, 2003, Gender, Conflict and Livelihoods in Northern Nigeria, Telford : CIDT

M. Diakité et Y. Diallo, 2005, Rapport sur l'atelier de formation sur le genre et la gestion des ressources en eau, Sévaré : GDRN5

Les journaux quotidiens de Bamako, le 1^{er} et le 5^{ème} décembre 2005

« Bougouniéré invite à dîner » spectacle de Blonba, Centre Culturel Français, Bamako, 17 décembre 2005

Le Volontariat, la Croix Rouge Malienne, No 8, 2005

Sites de web

www.afriquefrontières.org

www.allafrica.com

www.bilaterals.org

www.cdd.org

www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/mali

www.ecowas.int

<http://www.europarl.eu.int/intcoop/acp/>

www.gfnssr.org

<http://initiatives.net.ml>

www.international-alert.org

www.oecd.org

www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/

www.justicemali.org

www.un.org/unowa

<http://hdr.undp.org/hd>

www.ml.undp.org

www.usaidmali.org

www.usaid.gov/missions/warp

ANNEX C

Le Cadre Stratégique pour la Lutte contre la Pauvreté au Mali 2002: résumé

Axe stratégique 1.

Développement des infrastructures et du secteur de production

- Infrastructure de transport
- Infrastructure de communication
- Développement du secteur rural et des ressources naturelles
- Sécurité alimentaire à travers la diversité de culture
- Protection de l'environnement à travers une utilisation durable des ressources naturelles
- Développement du secteur privé, y compris le soutien à l'industrie, le secteur de l'artisanat et les PME.

Axe stratégique 2.

Développement des ressources humaines et l'accès accru aux services sociaux de base

- Santé, nutrition, population
- Lutte contre le VIH/SIDA
- Education et alphabétisation
- Emploi et formation professionnelle
- Le droit à l'emploi et les conditions
- Eau potable et soins de santé dans les communautés rurales et péri-urbaines.
- Logement

Axe stratégique 3.

Assurer le développement institutionnel, la bonne gouvernance et la participation

- Décentralisation / déconcentration
- Améliorer la performance de l'administration publique
- Consolider le processus démocratique
- Culture, religion, paix et sécurité
- Aborder le phénomène de la corruption
- Renforcement de capacité et crédibilité du secteur judiciaire
- Renforcement de la société civile
- **Participation augmentée des femmes**

ANNEX D GRILLE D'OBSERVATION POUR LES JEUNES

OBSERVATION	OUI	NON	NATURE	DEGRE
1. les personnes observées sont violentes dans le langage 2. les personnes observées détruisent autour les fleurs les parterres et les objets sur leur passage 3. les personnes observées donnent des coups à leurs camarades 4. les personnes observées se moquent de leur camarades 5. les personnes observées harcèlent elles leur camarades (mettre mal à l'aise en poussant hors des rangs, mots désagréables, caricature) 6. les personnes observées intimident d'autres 7. les personnes observées repoussent d'autres 8. les affrontements physiques sont fréquents 9. les bagarres opposent les personnes observées 10. les personnes observées sont rejetées 11. les personnes observées se moquent des autres 12. les filles sont regroupées à part les garçons sont regroupés à part les garçons tapent les filles les filles tapent les garçons				Beaucoup/ un peu/ pas du tout

N.B. Le facilitateur peut complexifier le travail de groupe en demandant au participants de calculer la fréquence d'apparition de certains actes

Source: Modules de Formation en Education à la Culture de la Paix, aux Droits Humains et à la Démocratie à l'Intention des Professeurs de l'Enseignement Secondaire, Bamako: Ministère de l'Education Nationale, 2005

ANNEX E. VALEURS ET PRINCIPES DE LA DECLARATION DU MILLENAIRE

Les 147 chefs d'Etat et de gouvernement réunis au sommet du millénaire (2000) estiment que certaines valeurs fondamentales doivent sous-tendre les relations internationales au XXI^e siècle, à savoir :

Valeurs et principes	Contenu
La liberté	Les hommes et les femmes ont le droit de vivre et d'élever leurs enfants dans la dignité, à l'abri de la faim et sans craindre la violence, l'oppression ou l'injustice. C'est un mode de gouvernance démocratique des affaires publiques, fondé sur la volonté et la participation des populations, qui permet le mieux de garantir ces droits;
L'égalité	Aucune personne, aucune nation ne doit être privée des bienfaits du développement. L'égalité des droits et des chances des femmes et des hommes doit être assurée;
La solidarité	Les problèmes mondiaux doivent être gérés multilatéralement et de telle façon que les coûts et les charges soient justement répartis conformément aux principes fondamentaux de l'équité et de la justice sociale. Ceux qui souffrent ou qui sont particulièrement défavorisés méritent une aide de la part des privilégiés;
La tolérance	Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de leurs croyances, de leurs cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faudrait promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations;
Le respect de la nature	Il convient de faire preuve de prudence dans la gestion de toutes les espèces vivantes et de toutes les ressources naturelles, conformément aux préceptes du développement durable. C'est à cette condition que les richesses incommensurables que la nature nous offre pourront être préservées et léguées à nos descendants. Les modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à l'heure actuelle doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et dans celui de nos descendants
Le partage des responsabilités	La responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale, du développement économique et social, ainsi que des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, doit être partagée entre toutes les nations du monde et devrait être exercée dans un cadre multilatéral. Étant l'organisation la plus universelle et la plus représentative qui existe dans le monde, l'ONU a un rôle central à jouer à cet égard.

Source: Modules de Formation en Education à la Culture de la Paix, aux Droits Humains et à la Démocratie à l'Intention des Professeurs de l'Enseignement Secondaire, Bamako: Ministère de l'Education Nationale, 2005

